

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

INFORMATIONS GENERALES

1. Quel est le nom de votre collectivité ?

1.1. Renseignez le numéro INSEE :

2. Dans quel département vous trouvez-vous ?

#%#



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

SIGNALEMENTS RECUS

3. Avez-vous eu des plaintes liées aux chenilles processionnaires au cours de l'année 2022 sur votre territoire ?

Oui Non Ne sait pas

4. Si oui, indiquez combien :

5. Ces plaintes concernaient :

- La présence de chenilles
- Des symptômes chez une personne (urtications,...)
- Des symptômes chez un animal

6. Si une plainte concernait des symptômes chez une personne ou un animal, un des cas a-t-il nécessité l'intervention de services d'urgences, de secours ou d'un service vétérinaire ?

Oui Non Ne sait pas

7. Avez-vous eu des retours de problèmes au niveau de la santé des arbres ?

Oui Non Ne sait pas

8. Si oui, de quelle nature étaient ces problèmes ?

- Perte de croissance
- Affaiblissement
- Défoliation
- Dégâts inesthétiques
- Ne sait pas

Autre :



###



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

PRESENCE DE CHENILLES

9. Avez-vous connaissance de la présence de chênaies et/ou de pinèdes et/ou de chênes/pins isolés sur votre territoire ?

- Oui Non Ne sait pas

10. Si oui, pouvez-vous préciser dans quel type de lieux sont-ils présents ?

- Forêt
- Proche d'habitations
- Proche de lieux fréquentés par du public
- Ne sait pas

Autre :

11. Pouvez-vous préciser la surface et/ou le nombre pour chacun (si nulle indiquer 0) ?

Chênaies : ha

Pinède : ha

Chêne isolé :

Pin isolé :

- Ne sait pas

12. Avez-vous eu connaissance de la présence de chenilles processionnaires sur votre territoire ?

- Oui Non Ne sait pas

13. Si oui, pouvez-vous préciser de quelle(s) espèce(s) il s'agi(ssai)t ?

- Chenille processionnaire du chêne
- Chenille processionnaire du pin
- Les deux espèces
- Ne sait pas

14. Depuis combien d'années les chenilles processionnaires du CHENE sont-elles présentes ?

- < 1 an
- 1 à 5 ans
- 6 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- > 20 ans
- Ne sait pas

15. Au cours de ces dernières années, avez-vous observé la présence de la chenille processionnaire du CHENE en continu ou épisodiquement ?

- En continu
- Tous les 2 ans
- Tous les 3 ans
- Moins souvent que les 3 ans
- Ne sait pas

16. Depuis combien d'années les chenilles processionnaires du PIN sont-elles présentes ?

- < 1 an
- 1 à 5 ans
- 6 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- > 20 ans
- Ne sait pas

17. Au cours de ces dernières années, avez-vous observé la présence de la chenille processionnaire du PIN en continu ou épisodiquement ?

- En continu
- Tous les 2 ans
- Tous les 3 ans
- Moins souvent que les 3 ans
- Ne sait pas

18. D'après toutes les informations que vous avez sur votre territoire à propos des processionnaires, selon vous les risques causés :

Sur les paysages sont :

Nuls Faibles Moyens Elevés Très élevés Ne sait pas

Sur la santé des arbres sont :

Nuls Faibles Moyens Elevés Très élevés Ne sait pas

Sur la santé humaine sont :

Nuls Faibles Moyens Elevés Très élevés Ne sait pas

Sur la santé animale sont :

Nuls Faibles Moyens Elevés Très élevés Ne sait pas



#%#



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MOYENS MIS EN PLACE : PREVENTION

19. Menez-vous des actions de prévention contre la chenille processionnaire sur votre territoire ?

Oui Non Ne sait pas

20. Si oui, par quels moyens faites-vous de la prévention ?

- _____
- Diffusion de lettres d'information
- Distribution de plaquettes informatives
- Pose d'affiches
- Mise en place de panneaux
- Périmètres de sécurité autour des arbres touchés
- Ne sait pas

Autre : _____

21. Auprès de qui faites-vous de la prévention ?

- _____
- EPCI
- Communes
- Ecoles, collèges, lycées
- Associations
- Particuliers
- Les professionnels
- Ne sait pas

Autre : _____



##%



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MOYENS MIS EN PLACE : SURVEILLANCE

22. Mettez-vous en place des techniques de surveillance ?

Oui Non Ne sait pas

23. Si oui, sous quelle forme ?

Comptage des cocons

Piégeage des papillons

Autre :



#%#



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MOYENS MIS EN PLACE : LUTTE

24. Menez-vous des actions de lutte contre la chenille processionnaire sur votre territoire ?

- Oui
 Non
 Ne sait pas

25. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous mis en place une gestion ?

- Impact sur la santé humaine
 Impact sur la santé animale
 Plainte des usagers
 Impact sur la santé des arbres
 Obligation réglementaire
 Esthétisme, paysager
 Ne sait pas

Autre :

26. Vos actions de gestion sont-elles mises en oeuvre :

- En priorité sur des sites où il y a des enjeux de santé humaines
 Systématiquement, quel que soit le contexte
 Au cas par cas, selon la pression des élus ou des usagers
 En priorité sur les sites où il y a un enjeu de préservation du patrimoine arboré
 Ne sait pas

Autre :

27. Par qui la gestion est-elle réalisée ?

- Par la collectivité
 Déléguée à des prestataires
 Par des bénévoles
 Ne sait pas

Autre :

28. Si non, pourquoi ne pas la gérer ?

- Manque de connaissance sur les techniques de gestion
- Situation qui ne nécessite pas d'agir
- Manque de moyens humains et/ou de temps
- Manque de moyens financiers
- Des contraintes administratives/réglementaires ne permettent pas d'agir à la hauteur de ce qui serait nécessaire
- Ne sait pas

Autre :

29. Connaissez-vous des acteurs locaux oeuvrant sur cette thématiques (associations, bénévoles,...) ?

- Oui Non Ne sait pas

29.1. Si oui, précisez :

#%#



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MOYENS MIS EN PLACE : LUTTE (suite)

30. Pour chaque technique préciser à quel degré vous l'utilisez :

30.1. Destruction mécanique des nids par décrochage ou aspiration :

Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.1.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'opérateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.2. Nichoirs à mésanges

Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.2.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'opérateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.3. Brûlage des plaques de nymphose

Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.3.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.4. Pièges à phéromones

Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.4.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.5. Bacillus thuringiensis

Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.5.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.6. Gestion préventive par le choix des essences non-sensibles

- Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.6.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.7. Abris à chauves-souris

- Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.7.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
-

- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.8. Traitement chimique

- Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.8.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.9. Abattage des arbres touchés

- Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.9.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas

30.10. Abattage de l'ensemble des arbres sensibles

Utilisée Peu utilisée Non utilisée

30.10.1. Pourquoi ?

- Faible coût
- Ecologique
- Efficace
- Facile d'utilisation
- Limite le risque pour la santé des intervenants
- Coût trop élevé
- Non écologique
- Inefficace
- Difficile d'utilisation
- Dangereux pour l'applicateur
- Pas de connaissance de la technique
- Non adapté à la situation
- Interdit par la réglementation
- Ne sait pas



#%#



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

31. Sur une année, quel est le coût financier moyen alloué à la prévention, la surveillance et la lutte contre les chenilles processionnaires ? (en €)

€

32. Sur une année, quel est le temps humain moyen alloué à la prévention, la surveillance et la lutte contre les chenilles processionnaires ? (Nombre de jours)

jours



#%#



CHENILLES PROCESSIONNAIRES

BESOINS

33. Quels sont d'après vous les freins qui vous empêchent de mener à bien cette lutte ?

- Manque de moyens humains
- Manque de moyens financiers
- Manque d'accompagnement dans les démarches
- Manque d'information
- La situation ne nécessite pas d'agir
- Manque de produits autorisés
- Ne sait pas

Autre :

34. Avez-vous des remarques, des suggestions ou des commentaires à faire à propos de la problématique des chenilles processionnaires ?



#%#





CHENILLES PROCESSIONNAIRES

VALIDATION

Veuillez cliquer sur le bouton "valider" présent ci-dessous pour terminer le questionnaire



##%

